



Sommaire

1. Mot de la présidente	4
2. Le rapport d'activité	5
3. Le comité	6
4. La direction	7
5. Temps forts 2023	8
6. Rétrospective des départements	9
7. Membres	22
8. Pharmacies affiliées	24

Les comptes de l'exercice 2023 ne font pas partie du rapport d'activité. Ils peuvent être consultés dans un document séparé.

Le rapport d'activité 2023 a été approuvé lors de l'assemblée des délégués du 18 et 19 juin 2024.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est en général utilisé pour désigner les deux sexes.

4 Mot de la présidente

Chers membres,

Dans le présent rapport d'activité, vous trouverez un aperçu complet des activités, des succès et des défis de notre association au cours de l'année écoulée.

L'année 2023 a été rythmée par une myriade d'événements et d'évolutions qui ont représenté autant d'opportunités que de défis pour notre secteur, parmi lesquels le manque de main-d'œuvre qualifiée et les difficultés d'approvisionnement ont sans aucun doute fortement marqué le quotidien.

Dans ce contexte, votre engagement indéfectible s'est avéré indispensable, non seulement pour la population, mais aussi pour le système de santé de notre pays. Merci beaucoup!

En tant que faïtière des pharmaciens, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse s'est elle aussi engagée intensivement pour renforcer le rôle des pharmaciennes et des pharmaciens, acteurs indispensables du système de santé. Grâce à un travail de lobbying ciblé, à des projets innovants et à une collaboration fondée sur le partenariat, nous avons pu réaliser d'importants progrès et consolider notre position de première référence santé compétente.

Sur le plan politique, le point culminant a été l'adaptation de la part de distribution, qui entrera en vigueur mi 2024. Au cours des deux dernières années, pharmaSuisse s'est engagée de manière particulièrement active dans ce dossier. Le Conseil fédéral a enfin approuvé la nouvelle part de distribution, fondée sur le modèle de compromis élaboré sous l'égide du Département fédéral de l'intérieur (DFI) par pharmaSuisse, la FMH, APA, H+ et notre partenaire tarifaire curafutura.

La préparation d'une vaste campagne de communication pour 2024 a mobilisé plusieurs départements. Cette campagne vise à encourager la population à se tourner vers les pharmacies pour obtenir une solution en cas de maladies et troubles de la santé fréquents. Afin d'accompagner et de former les équipes officielles à la consultation en pharmacie, de courts tutoriels vidéo (short cuts) ont été réalisés. Il est crucial que toutes les pharmacies honorent leur responsabilité et fassent usage de leur droit de remettre des médicaments soumis à ordonnance sans prescription médicale dans certains cas définis. Ainsi, nous proposons une alternative aux services d'urgences surchargés et déchargeons les médecins.

La transformation numérique des pharmacies a également revêtu une importance particulière. Faire progresser les solutions de cybersanté et intégrer les innovations numériques au quotidien des officines fait partie de nos priorités. Le partenariat avec la FMH et HIN pour le développement de l'ordonnance électronique Suisse est en cours. En 2024, toutes les pharmacies devraient être en mesure de valider des ordonnances munies d'une signature électronique.

Enfin, terminons par une bonne nouvelle: pharmaSuisse est parvenue à réduire le montant des cotisations de ses membres, puisque désormais la gestion électronique des dossiers sur la plateforme FPH est intégrée à leur cotisation annuelle, et ce, sans surcoût.

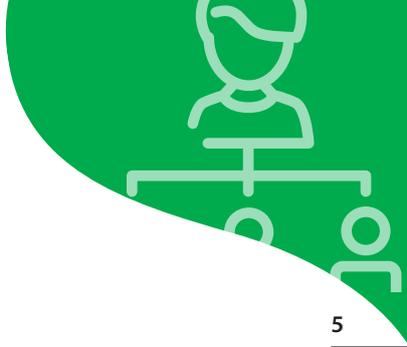
Nous saisissons cette occasion de remercier tous les membres, partenaires et sympathisants qui ont été à nos côtés au cours de l'année 2023. Sans votre précieux soutien, toutes ces avancées n'auraient pas été possibles.

Nous sommes persuadés qu'ensemble, en tant qu'association, nous atteindrons ces objectifs et nous nous réjouissons de construire avec vous l'avenir de la pharmacie en Suisse.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre précieux soutien et vous souhaitons une bonne lecture.



Martine Ruggli
Présidente de la Société Suisse des Pharmaciens
pharmaSuisse

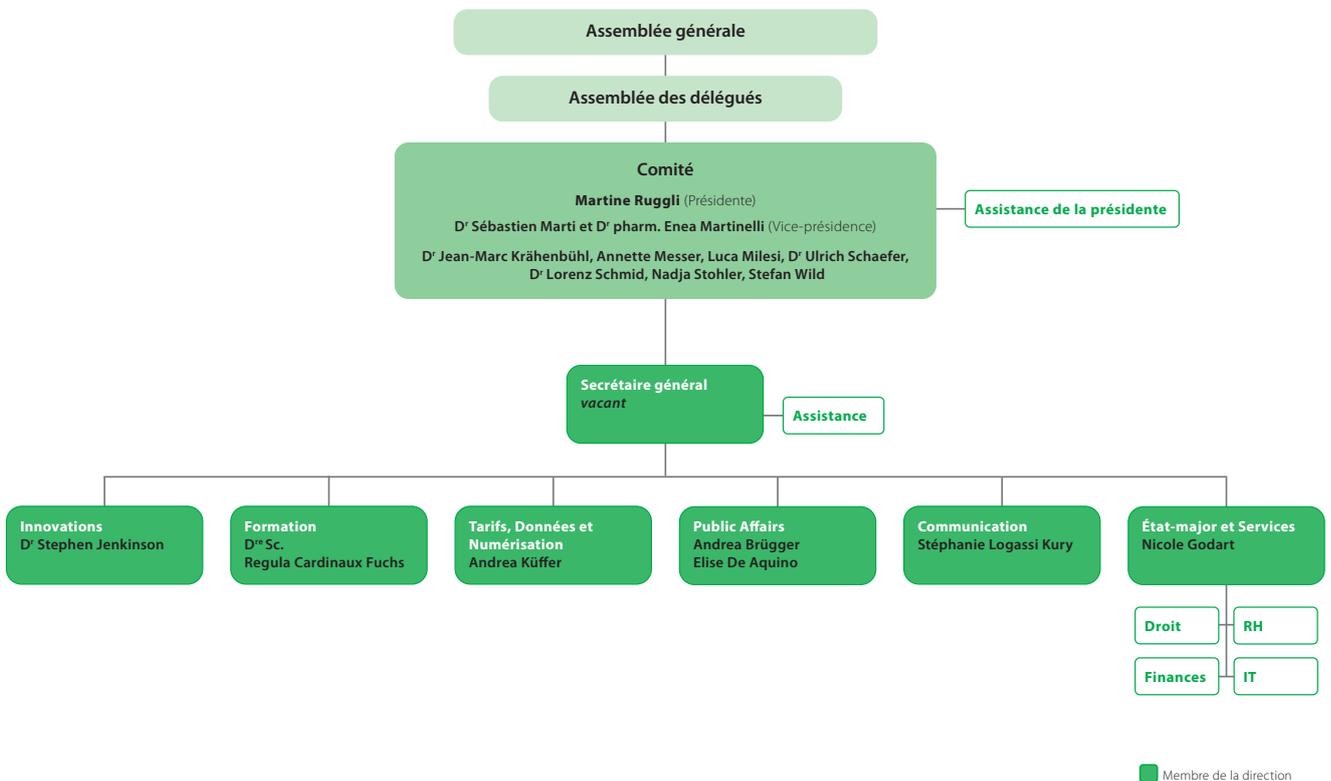


Le rapport d'activité

Dans le présent rapport d'activité, vous trouverez un tour d'horizon complet des évolutions importantes dans les domaines stratégiques de l'association faitière. L'accent est notamment mis sur la vision et la mission révisées de l'association ainsi que sur les champs d'action nouvellement définis. Dans un environne-

ment en constante mutation, il est essentiel de communiquer clairement les buts de la société faitière et d'adapter les axes stratégiques principaux en conséquence. Nous vous proposons ci-après une description plus détaillée des principaux aspects de cette nouvelle orientation.

Organigramme au 31.12.2023



6 Le comité



De gauche à droite: Enea Martinelli (vice-président), Luca Milesi, Nadja Stohler, Ulrich Schaefer, Jean-Marc Krähenbühl, Martine Ruggli (présidente), Annette Messer, Lorenz Schmid, Sébastien Marti (vice-président) et Stefan Wild.

L'assemblée des délégués a élu en juin 2023 le nouveau comité en fonction depuis le 1^{er} janvier 2024. Le comité est composé de: Martine Ruggli (présidente), Enea Martinelli (vice-président), Sébastien Marti (vice-président), Jens Apel, Jean-Marc Krähenbühl, Daniele Madonna, Annette Messer, Luca Milesi, Ulrich Schaefer, Lorenz Schmid et Stefan Wild. Les délégués ont répondu au souhait du comité de voir un siège supplémentaire attribué à un délégué d'une chaîne.

Vision et mission

La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse s'engage pour les pharmaciennes et pharmaciens et leurs équipes qui assurent un rôle central et une fonction de coordination dans les soins médicaux de premier recours au service de la population, des patients et de la santé publique. En tant qu'association professionnelle et faitière innovante, pharmaSuisse agit comme moteur participatif avec un rôle d'interface.

pharmaSuisse:

- s'engage pour la formation et le développement des métiers de la pharmacie;
- anticipe les évolutions sociétales, politiques et technologiques;
- renforce l'attractivité des métiers de la pharmacie et de leur image auprès du public;
- pose les bases nécessaires à la prise de décisions fondées sur les données;
- mise sur des processus simplifiés, au service de l'efficacité et de l'efficience;
- renforce la solidarité au sein de la branche et s'engage activement pour des coopérations interprofessionnelles.

Exercice de la profession :

- initie et encourage la transition des équipes officielles vers le statut de fournisseur de prestations;
- propose une palette de prestations conçues pour répondre aux besoins et soutient leur déploiement;
- s'engage pour des prestations pharmaceutiques de qualité et pour un approvisionnement fonctionnel et une bonne utilisation des médicaments.

Politique professionnelle :

- représente les intérêts politicoprofessionnels des pharmaciens et de leurs équipes dans le cadre d'un dialogue permanent avec la politique, les acteurs du système de santé, les médias et d'autres partenaires;
- observe et analyse les tendances qui se dessinent, se positionne et prend des mesures adéquates.

Perspectives professionnelles :

- partenariats tarifaires;
- encourage et facilite la création de nouveaux domaines professionnels et de prestations;
- favorise et facilite la conception et la mise en place de projets de numérisation.

Champs d'action stratégiques du siège de pharmaSuisse

• Champ d'action stratégique 1

Renforcer la visibilité et l'acceptation des pharmacies auprès des acteurs du système de santé aux échelons national et cantonal ainsi qu'auprès du public

• Champ d'action stratégique 2

Intégration des groupements/chaînes/sociétés cantonales

• Champ d'action stratégique 3

Rémunération juste des professions de l'officine

• Champ d'action stratégique 4

Stratégie en matière de données

• Champ d'action stratégique 5

Stratégie dans le domaine de la numérisation

• Champ d'action stratégique 6

Stratégie formation

• Champ d'action stratégique 7

Bases légales nécessaires pour la mise en réseau: TDN; monitoring et influence

• Champ d'action stratégique 8

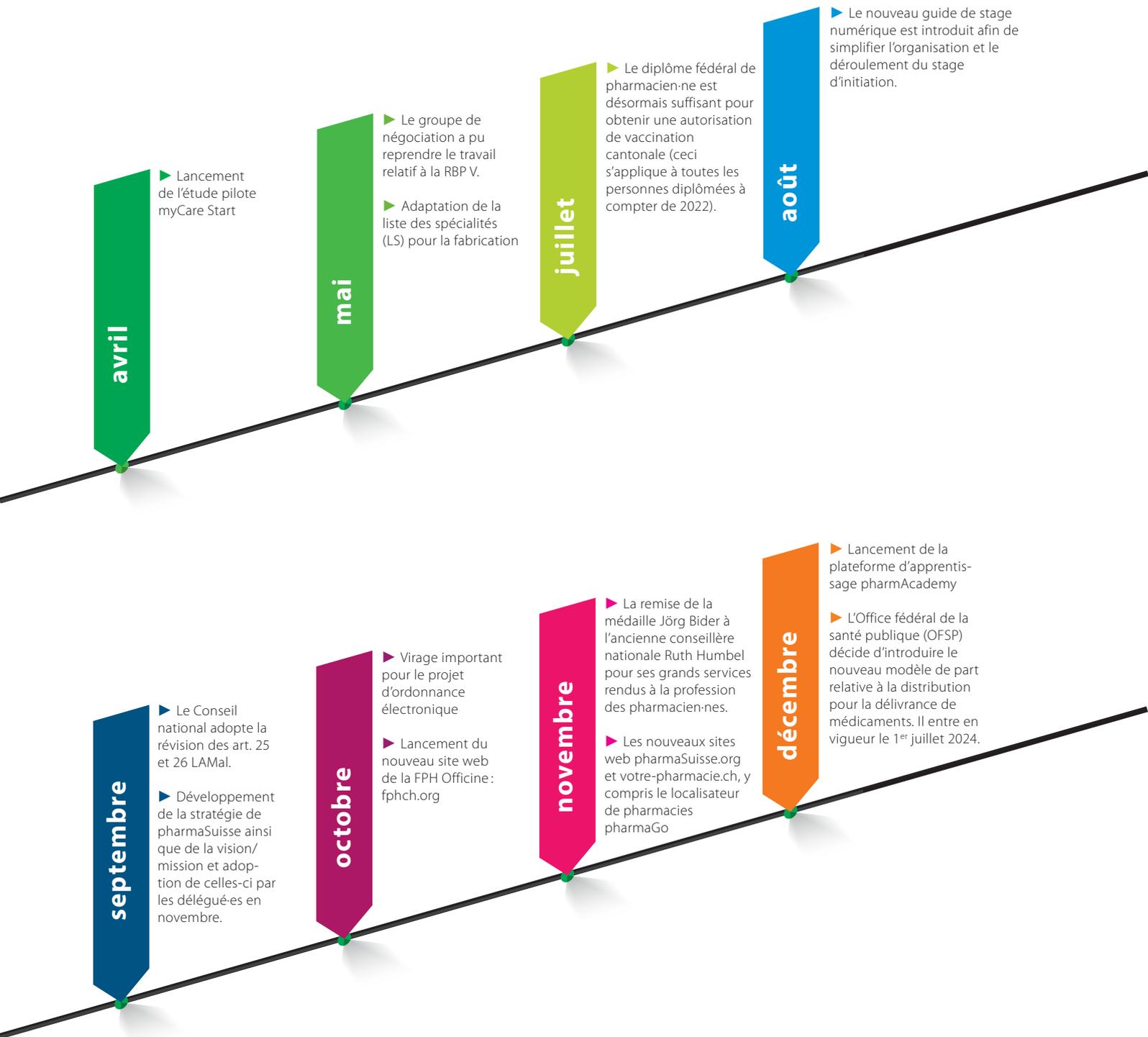
Augmenter l'attractivité de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse pour ses membres

La direction au 31.12.2023



Derrière, de gauche à droite : Andrea Brügger Regula Cardinaux Fuchs, Andrea Küffer et Stephen Jenkinson.
Devant, de gauche à droite : Elise De Aquino, Nicole Godart et Stéphanie Logassi Kury.

8 Temps forts 2023





Département Innovations

En 2023, le département Innovations, composé de douze collaboratrices et collaborateurs répartis en deux équipes (ED et EBP), s'est à nouveau chargé de nombreuses tâches d'une grande diversité. En parallèle des projets centraux tels que la consultation en pharmacie, le projet myCare Start, le cercle de qualité ou encore la vaccination, le département a également assumé d'autres tâches: promotion de l'interprofessionnalité à travers sa collaboration active avec la Plateforme Interprofessionnalité et la Société Suisse de Médecine Interne Générale, participation aux ateliers de l'OFSP relatifs à la réglementation en matière de remise d'antibiotiques, ainsi qu'à la stratégie nationale de vaccination (SNV) et à la stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT), siège à la Commission Liste B+, évaluation des requêtes de recherche au Fonds de qualité et de recherche RBP IV, service d'information scientifique pour les demandes des médias et évaluation d'enquêtes scientifiques.

Consultation en pharmacie



Les tutoriels sur la liste B+, lancés en 2022, ont continué d'être régulièrement utilisés en 2023. À la fin de l'année, 1800 personnes avaient acheté l'article dans la boutique, 936 pharmaciennes et pharmaciens avaient répondu au quiz FPH et 665 membres d'équipes officielles avaient réussi le quiz light.

En mars, toutes les sociétés cantonales ont reçu une brève présentation relative à la consultation en pharmacie, qui pouvait être utilisée lors d'assemblées cantonales.

En mai 2023, trois nouveaux pharmacodes ont été créés pour la facturation de la prestation « Consultation en pharmacie (liste B+) ». Les pharmacies doivent déterminer le prix public de ces pharmacodes.

En automne, les travaux relatifs aux nouveaux short cuts sur la consultation en pharmacie ont été entamés. Ces vidéos pédagogiques d'environ dix minutes relatives à certaines indications des listes B+ et B- s'inscrivent dans la continuité des tutoriels sur la liste B+ et ont pour objectif de permettre à tous les membres des équipes officielles d'être en mesure de proposer activement la consultation en pharmacie.

En 2023, plusieurs collaboratrices et collaborateurs du département Innovations ont à nouveau activement participé à la campagne annuelle de l'Union commerciale du secteur de la santé « Votre pharmacie. Un aller simple vers la guérison ».

myCare Start



- Communication et formation

La phase pilote de la prestation myCare Start a dé-

marré au printemps 2023 dans quelque

170 pharmacies pi-

lotes. Durant le

mois de janvier,

les pharmacies

ont reçu le maté-

riel de promotion.

Les multiplicateurs

de chaque pharma-

cie pilote (un-e phar-

maceutien-ne et un-e as-

sistant-e en pharmacie)

ont effectué un e-learning

(25 points FPH) avant de participer

à l'une des 14 formations présentielle

elles (12,5 points FPH). Ces

formations présentielle

les ont eu lieu de début février à fin mars,

en trois langues (DE, FR, IT), à

Lausanne, Bienne, Zurich, Berne

et Bellinzone. Chaque binôme de multiplicateurs a reçu un

classeur contenant les principaux documents d'informations et une

présentation pour transmettre les compétences à l'équipe de la

pharmacie. Ces documents sont disponibles sur le site internet

de pharmaSuisse.

Divers documents ont été créés pendant la phase préparatoire en 2022 puis mis à jour au cours de la phase pilote pour soutenir les équipes officielles et permettre un bon déroulement de la prestation myCare Start. Durant la phase pilote, d'autres documents ont été développés pour renforcer le soutien aux pharmacies pilotes. Au total, 17 communications (treize informations, un rappel pour une inscription, trois ciblées pour certaines pharmacies) ont été envoyées aux pharmacies pilotes pour les informer des changements et nouveautés ainsi que deux lettres à des moments stratégiques. La première lettre concernait le matériel de communication et la deuxième les invite à participer aux tables rondes, pour recevoir un soutien ciblé dans leur pharmacie. En principe, les partenaires ainsi que les chaînes et groupements ont généralement reçu les différentes communications envoyées aux pharmacies pilotes ainsi que trois communications supplémentaires qui leur étaient spécialement destinées.

Pour inclure les médecins dans la prestation et l'étude, un modèle de lettre a été rédigé en collaboration avec un médecin. Associée à un deuxième moyen de communication, cette lettre modèle peut servir de première approche pour contacter les médecins plus facilement.

En mai 2023, un article reprenant les questions les plus importantes de la FAQ est paru dans le pharmaJournal. En septembre 2023, un article résumant cinq interviews réalisées avec des pharmaciennes ou des pharmaciens dans différentes régions de la Suisse (1 IT, 2 DE et 2 FR) a également été publié dans le pharmaJournal. Ces interviews avaient pour objectif de faire connaître les premières expériences concrètes de myCare Start en pharmacie.

De fin août à début septembre 2023, onze tables rondes ont été organisées. Les pharmaciennes et les assistants en pharmacie ont pu participer à l'une des dix tables rondes dans leur langue respective (DE, FR, ou IT) et nous faire parvenir leur feedback durant un workshop. La 11^e a permis aux chaînes et



10 groupements de nous transmettre leurs commentaires et leurs retours. À la suite de ces tables rondes, de nouveaux documents ont été créés à la demande des participant-e-s (checklist pour l'inclusion d'un-e patient-e et des astuces de communication lors de l'inclusion de patient-e-s dans l'étude). Par ailleurs, toutes les pharmacies pilotes ont eu la possibilité de s'inscrire à un court coaching sur place dans leur pharmacie. Vingt-cinq pharmacies ont profité de cette offre entre septembre et octobre 2023. Une collaboratrice de l'équipe myCare Start est allée sur place pour répondre aux besoins spécifiques des différentes pharmacies.

En octobre 2023, myCare Start a été présenté au 6^e Forum SELF autour d'un stand, puis l'état d'avancement de l'étude myCare Start a été présenté à l'assemblée des délégués en novembre.

Durant le mois de décembre, de nouveaux supports ont été préparés pour encourager les pharmacies pilotes à progresser durant l'année 2024. Une séance d'information sur la poursuite de la phase pilote a eu lieu début janvier en trois langues (FR, DE, IT). Depuis février 2024, un e-learning update est disponible pour toute l'équipe officinale (accréditation de 12,5 points FPH). Cet e-learning reprend les points les plus importants concernant la prestation et l'étude concomitante. Avec l'équipe Public Affairs, le développement d'un concept de collaboration interprofessionnelle dans le cadre de myCare Start est en cours, avec une implémentation prévue au cours de l'année 2024. Une enquête sur SurveyMonkey a été envoyée aux pharmacies pilotes pour mieux comprendre leur relation avec les médecins environnants. Cela permettra de trouver des solutions ciblées pour les aider à améliorer ce rapport.

Une hotline est disponible toute la semaine pour répondre aux demandes des pharmacies pilotes par téléphone ou par courriel.

• Mise en œuvre technique

Le 1^{er} mars 2023, HCI solutions a créé et activé les pharmacodes pour «l'entretien I» et «l'entretien II» myCare Start afin de pouvoir facturer la prestation directement dans le système de vente de la pharmacie. La prestation requiert l'utilisation d'une des trois plateformes ayant développé le module correspondant (Abilis, DAUF, et mednet). L'équipe myCare Start a apporté son soutien dans la coordination de l'installation de ces plateformes dans les pharmacies. La transmission des données collectées lors des entretiens a été mise en place avec les plateformes Abilis, DAUF, et mednet, et avec l'équipe responsable de la gestion des données de l'université de Genève. Le processus de facturation des pharmacies pilotes a également été défini par le département Tarifs, données et numération (TDN) et les partenaires POS. Les pharmacies pilotes ont été dûment informées du processus de facturation par l'équipe de projet myCare Start.

Dans le cadre d'échanges avec chaque représentant des trois plateformes (Abilis, Dauf et mednet), les départements TDN et Innovations ont négocié l'utilisation gratuite du module myCare Start dans les plateformes durant toute la phase pilote, jusqu'en 2025.

• Étude

En parallèle, des meetings périodiques avec les universités partenaires (Berne et Genève) ont lieu dans le but de maintenir une bonne coordination de la phase pilote. Les questionnaires ont été programmés dans la plateforme REDCap et testés avant le lancement de l'étude myCare Start. Les nouvelles versions de la déclaration de consentement ont été traduites et contrôlées par l'équipe de projet myCare Start de pharmaSuisse. L'étude myCare Start a finalement été approuvée par la commission d'éthique en janvier 2023, suivie du lancement officiel de la phase pilote début mars 2023.

Les pharmacies pilotes ont été régulièrement informées par pharmaSuisse des modifications et des informations importantes concernant l'étude concomitante, via le canal de communication habituel (mailing).

En juin 2023, un article a été publié dans le journal Primary and hospital care, la revue spécialisée la plus lue des médecins suisses et spécifiquement axée sur la médecine interne générale, pour informer les médecins de cette nouvelle prestation. Un abstract a été envoyé à la « Conférence internationale sur la prise de décision médicale partagée (ISDM 2024) » dans le but d'y présenter myCare Start. Un retour sur l'admission à cette conférence sera communiqué en mars/avril 2024.

À partir de novembre 2023, des graphiques présentant l'avancement de l'étude ont été intégrés dans les communications périodiques destinées aux pharmacies pilotes. Ces graphiques représentent le taux de recrutement par régions (avec/sans dispensation médicale ou mixte), par rapport à l'objectif final.

Au total et depuis le début de la phase pilote, dix pharmacies se sont désinscrites de l'étude et de la prestation, souvent par manque de ressources ou de problèmes techniques (par exemple: aucune plateforme n'a pu être installée en raison des coûts d'installation). La phase pilote compte encore 169 pharmacies participantes au début de l'année 2024.

Vaccination

En 2023, pharmaSuisse a poursuivi ses efforts à plusieurs niveaux dans le domaine de la vaccination. Les treize questionnaires de triage ont été adaptés conformément au Plan de vaccination suisse 2023 et un nouveau modèle de formulaire au contenu révisé a été élaboré. Les échanges avec les autorités cantonales et les sociétés cantonales ont permis d'actualiser la liste des vaccinations autorisées par canton. Il convient de noter que la liste des vaccinations autorisées en 2023 s'est allongée dans plusieurs cantons.

La participation à des ateliers, à des interviews et à des travaux en lien avec la SNV a augmenté la visibilité des pharmacies et a contribué à la réflexion générale sur la mise en œuvre de la stratégie.





Tout au long de l'année, des échanges réguliers et des réunions extraordinaires ont eu lieu avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) afin de poursuivre la vaccination contre le COVID-19 et de coordonner la transition vers la situation ordinaire. Dans ce contexte, pharmaSuisse a répondu à des consultations, notamment sur le financement et l'accès à la vaccination COVID-19 en pharmacie. Les membres de l'association ont été régulièrement informés de la situation par des infolettres. Du matériel d'information relatif au COVID-19 a été créé et mis à jour au cours de l'année.

Les événements politiques ont été pris en compte et communiqués de manière appropriée :

- Interruption des négociations sur la convention tarifaire Vaccination en raison du rejet du Département fédéral de l'intérieur (DFI) et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).
- Une modification des art. 25 et 26 LAMal est prévue dans le cadre du 2^e volet de mesures visant à maîtriser les coûts, qui a été adopté par le Conseil national.
- Le diplôme fédéral de pharmacien-ne délivré à partir de 2022 suffit désormais pour obtenir une autorisation de vaccination cantonale.

Plusieurs discussions ont été menées avec les partenaires impliqués dans la vaccination contre les HPV afin de lancer un projet pilote d'information et de vaccination contre les HPV dans les pharmacies du canton de Bâle-Campagne. Le canton n'a pas approuvé le financement de la mise en œuvre et de l'étude scientifique. Des avis ont été émis lors de la rédaction de rapports sur la vaccination. Exemple : expertise, plan d'action de la SNV et réponse à toutes les demandes externes concernant les vaccinations.

Cercles de qualité (CQ) et Evidence based practice (EBP)



En 2023, trois cours update (contenant plusieurs thèmes différents) et sept cours de base ont été publiés en accord avec le cahier des charges. L'équipe EBP a poursuivi ses efforts pour maintenir une haute qualité de contenu, tout en améliorant l'aspect didactique des cours. Trois articles ont également été publiés dans le pharmaJournal.

L'équipe a activement participé à la mise en place d'une nouvelle plateforme de formation pharmAcademy et contribué au succès de la migration de l'ancienne plateforme vers la nouvelle fin 2023.

Le projet « Développement de l'équipe CQ/EBP » initié en 2023 a abouti à la création d'un nouveau produit : les short cuts. Les scripts de deux short cuts ont été écrits en 2023 par l'équipe EBP.

L'année a été marquée par la livraison des résultats de l'étude d'impact des cercles de qualité, mandatée par le VKF et réalisée par l'institut d'économie de la santé de Winterthur (ZHAW). Les résultats ont montré une viabilité économique des CQ avec une économie potentielle annuelle allant de 65 à 131 francs par médecin et par patient (coûts totaux). Les résultats de cette étude démontrent que la collaboration entre médecins et pharmaciens permet de diminuer les coûts. En outre, les négociations et les discussions avec les représentants des assureurs au VKF tout au long de l'année ont abouti au paiement de 50 cercles de qualité en 2023.

Un partenariat avec la Commission Qualité de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG) a été mis en place. Premier effet tangible : participation confirmée de pharmaSuisse au congrès de la SSMIG au printemps 2024, lors d'une session d'une heure dédiée à la collaboration interprofessionnelle entre les pharmacies et les cabinets de médecins généralistes. Cela aura un impact sur la reconnaissance des pharmaciens dans le cadre de l'interprofessionnalité au niveau national.

En parallèle, l'équipe EBP a poursuivi son action au sein des différents groupes de travail dans lesquels elle est engagée :

- Conseil d'expert de la Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires, avec notamment un travail de fond sur la rédaction d'une position forte pour un renforcement des soins de santé primaires ;
- Stratégie StAR de l'OFSP pour lutter contre l'antibiorésistance et enrayer sa propagation ;
- Projet P3S en partenariat avec l'Université de Bâle, avec une intervention de l'équipe EBP lors du CAS officine pour présenter les CQ médecins-pharmaciens ;
- Contrôle bimensuel des listes de médicaments suisses pour la revue scientifique Prescrire selon les monographies officielles.

12 Département Formation

Stage d'initiation



En 2023, le département Formation a présenté divers programmes et mesures dans les domaines de la formation de base, continue et postgrade en pharmacie d'officine. Le stage d'initiation a connu un changement important : cette période de formation pratique pour les étudiantes et étudiants de bachelor a été raccourcie de trois à deux semaines. Un nouveau guide de stage numérique a été introduit, afin de simplifier l'organisation et le déroulement du stage d'initiation. Ce document remplace le cahier du stage d'initiation, un document imprimé utilisé jusqu'à présent, et fait office d'instrument de planification et de modèle de travail, aussi bien pour les formatrices et formateurs du stage que pour les stagiaires.

Les étudiantes et étudiants effectuent désormais leur première semaine de stage d'initiation dans une pharmacie d'officine, puis leur seconde semaine dans la même pharmacie ou dans une pharmacie d'hôpital. Les formatrices et formateurs du stage peuvent commander le guide de stage numérique sur le site internet de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse. Les membres de l'association disposent d'un accès gratuit à ce guide.

Le raccourcissement de la durée du stage d'initiation et l'introduction d'un guide numérique ont pour objectif d'augmenter l'efficacité et la qualité de cette période de formation.

Formations postgrades



Plusieurs programmes ont été remaniés, notamment le programme de formation postgrade Spécialiste en pharmacie d'officine, le programme de formation continue en pharmacie d'officine ainsi que les programmes de formation complémentaire Anamnèse en soins primaires, Vaccination et prélèvements sanguins et Pharmacien-ne consultant-e pour la prescription en ambulatoire. Le secrétariat de la FPH Officine, qui fait partie intégrante du département, s'est chargé de la coordination des modifications apportées à ces programmes dans le cadre de leur remaniement. Les modifications ont été approuvées par l'Institut FPH, organe compétent, sur recommandation de la société de discipline FPH Officine.

Les programmes remaniés ont été publiés à différents moments et sont disponibles sur le nouveau site internet de l'Officine FPH – fphch.org. Ce site internet constitue un point central d'information à propos des différents programmes et mesures de formation en pharmacie d'officine.

Dans l'ensemble, ces mesures visent à améliorer la formation de base, continue et postgrade en pharmacie d'officine et à fournir aux étudiant-es ainsi qu'aux formatrices et formateurs des outils et des ressources utiles. Le raccourcissement de la durée du stage d'initiation et l'introduction d'un guide numérique ont pour objectif d'augmenter l'efficacité et la qualité de cette période de formation. Le remaniement des programmes de forma-

tion postgrade quant à lui vise à garantir que le personnel en pharmacie d'officine reste à jour et à la hauteur des exigences de la profession.

FPH Officine

L'étroite collaboration du département Formation, du secrétariat de la FPH Officine, de la société de discipline FPH Officine et de l'Institut FPH montre que la planification et la mise en œuvre de ces initiatives de formation ont été soigneusement coordonnées. Étudiantes et étudiants, formatrices et formateurs et personnel en pharmacie d'officine bénéficient de ces évolutions, qui contribuent aux progrès de la branche pharmaceutique en Suisse.

En 2023, deux examens finaux de la formation postgrade de pharmacien-ne spécialiste en pharmacie d'officine ont eu lieu. Le nombre de diplômées et diplômés a plus que doublé par rapport à 2022, ce qui est très réjouissant. L'examen a été proposé pour la première fois en italien lors de la session de novembre.

Le site internet de la FPH Officine a été retravaillé en profondeur, afin d'offrir aux utilisatrices et utilisateurs un accès plus simple aux informations pertinentes sur les formations continues et postgrades ainsi que sur les certificats de formation complémentaire. Le site contient dorénavant une rubrique «News» et une autre «FAQ». Elle fournit toujours des informations aux prestataires de formation et contient un lien vers la page de connexion de la plateforme de formation.

Le secrétariat de la FPH Officine a coordonné l'élection des membres et de la présidente de la société de discipline FPH Officine par l'assemblée des déléguées de pharmaSuisse en novembre 2023. Les membres élus sont entrés en fonction le 1^{er} janvier 2024 et Mme Karin Haas a été élue à la présidence.

Nouvelle formation initiale : bilan



L'échange d'expérience sur la première année d'apprentissage de la formation professionnelle initiale révisée des assistantes et assistants en pharmacie CFC à la Haute école fédérale en formation professionnelle à Zollikofen était un événement important. Des représentantes et représentants des entreprises, des cours interentreprises et des écoles professionnelles ont discuté des propositions d'optimisation de la formation.

Le département Formation s'engage également en faveur de thèmes globaux tels que la promotion de la relève et la pénurie de personnel qualifié. Dans l'ensemble, les mesures et les programmes du département Formation indiquent une orientation claire vers l'amélioration de la qualité et le développement dans le domaine de la formation pharmaceutique.



Département Tarifs, Données et Numérisation

Tarifs

Support tarifaire

Le support tarifaire couvre principalement les questions relatives à la RBP IV/1, la RBP V, la LS, la LMT, la LA, la LiMA, la mise sous blister mécanique, la CTM, Assura et les différents types de refus des assureurs. Le support se charge également de thèmes spécifiques tels que la substitution des préparations originales par des génériques/biosimilaires, la quote-part différenciée et les difficultés d'approvisionnement. Les publications dans l'infolettre ou par les autorités entraînent une augmentation des appels et des courriels à court et moyen terme. Les demandes concernent souvent l'interprétation ou la facturation correcte des tarifs RBP, en particulier la substitution, les remises fractionnées d'emballages, les forfaits méthadone et les systèmes de semainiers. Les calculs pour les préparations de la LS, les préparations magistrales (LMT) et occasionnellement les produits LiMA sont des tâches régulières. Certaines demandes concernent également la numérisation, la gestion des données et l'administration des pharmacies.

Au total, le support tarifaire a traité 1065 demandes écrites : 365 demandes concernaient la LS, la LMT, la LA et d'autres sujets similaires, 150 avaient trait à la RBP et 400 concernaient l'étude RoKA; les 150 demandes restantes portaient sur divers thèmes.

Le support tarifaire couvre donc un large éventail de sujets liés à la facturation, aux tarifs, aux assureurs et aux produits médicaux spécifiques, et comprend également la gestion des demandes concernant à la fois des aspects réglementaires et pratiques.

Révision de la LMT

La révision de la LMT en novembre 2022 a conduit à l'ajout de six substances actives à la liste, sur un total de treize soumises. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a publié des circulaires en janvier et mars 2023, qui ont permis d'adapter les dispositions générales et les tarifs de manipulation à compter du 1er mai 2023. Les pharmaciennes et pharmaciens sont désormais libres d'utiliser tous les principes actifs des médicaments de la liste des spécialités (LS) pour la fabrication – ce qui n'était pas le cas auparavant – non seulement en cas de difficultés d'approvisionnement, mais aussi en l'absence de formes galéniques ou de dosages.

Le tarif de manipulation F, qui permet aux pharmaciennes et pharmaciens de délivrer et de facturer des comprimés individuels contenant un principe actif de la liste des principes actifs de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), est une nouveauté importante de la LMT. Cette délivrance en quantités fractionnées contribue à une utilisation plus économe des médicaments contenant les principes actifs

figurant sur la liste, ce qui est à la fois économique et bénéfique pour la santé. L'OFSP permet en outre, par le biais de ses circulaires de janvier et mars 2023, la remise de médicaments importés lorsqu'aucun médicament approprié ou similaire n'est disponible en Suisse. Les détails techniques relatifs à la facturation à charge des assurances-maladie ont fait l'objet de discussions en 2023 et sont sur le point d'être approuvés définitivement par les différents organes.

Une autre circulaire de l'OFSP, attendue début 2024, indique les différentes options de facturation. La Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse publiera également des informations en parallèle afin d'informer les pharmaciennes et pharmaciens et les autres parties prenantes des modifications et des nouvelles possibilités en matière d'approvisionnement en médicaments.

RBP V

Le groupe de négociation a pu reprendre le travail relatif à la RBP V en mai 2023 et santesuisse a rejoint les négociations en juin. Peu après, quatre groupes de travail ont été créés en collaboration avec les assureurs (Structure tarifaire, Concept de monitoring/neutralité des coûts, Dérivation économique et Adaptations de la convention) pour faire face à la nouvelle situation après le rejet du concept initial de la RBP V. La base de données existante, l'étude de la ZHAW, qui était adaptée à la situation initiale, ainsi que de nombreuses approches normatives ont constitué des défis de taille pour le groupe de négociation et les groupes de travail. Toutes les ressources disponibles continuent d'être consacrées à la réalisation de l'objectif, à savoir une soumission à l'OFSP d'ici fin mai pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Données

Banque de données tarifaires (BDT)

La banque de données tarifaires de pharmaSuisse ouvre de nouvelles possibilités pour le suivi des factures que les pharmacies envoient aux assurances-maladie. Ces données peuvent être suivies jusqu'au niveau du poste de facture, les données patients et les pharmacies y sont alors anonymisées ou pseudonymisées. La banque de données tarifaires permet de réaliser des analyses comme l'analyse de ventes de médicaments soumis à ordonnance ou de mettre au point des prestations dans le cadre du système RBP. Les données peuvent être groupées par critères,



14 comme le canton de remise, classe d'âge, sexe, lieu de domicile du patient ou selon d'autres critères. Il permet également de réaliser d'autres analyses, comme l'identification de médicaments fréquemment vendus ensemble, qui figurent sur la même ordonnance.

En comparaison avec l'outil Medicpool utilisé jusqu'ici, dans lequel les données des assurances-maladie étaient collectées sous une forme fortement agrégée, la banque de données tarifaires représente un progrès significatif pour pharmaSuisse ainsi que pour ses membres. Toutefois, l'utilisation de la banque de données pose également des défis en matière de conservation et d'analyse de données. La banque compte déjà un demi-milliard de jeux de données et des dizaines de milliers de nouveaux jeux de données y sont importés chaque jour. Cela conduit à des problèmes techniques, puisque jusqu'ici, seule une partie des données était disponible pour l'analyse. Néanmoins, un certain nombre d'analyses ont déjà pu être réalisées, notamment pour déterminer la part de premières délivrances et de renouvellements d'ordonnances dans les ventes de médicaments. Sans la banque de données tarifaires, il n'aurait pas été possible de répondre à ces questions qui jouent un rôle essentiel, par exemple dans le cadre des négociations pour le nouveau tarif.

Les travaux de résolution des problèmes techniques sont en cours et la totalité des données de la base de données tarifaire devrait être pleinement disponible pour les analyses d'ici la fin du premier trimestre 2024.

Service de gestion des données

Le service de gestion des données traite chaque mois en moyenne 15 demandes complexes provenant d'acteurs internes ou externes, qui exigent des analyses poussées. En 2023, les questions traitées portaient sur la remise de médicaments en lien avec la ménopause, la vaccination contre la méningo-encéphalite à tiques et sur des analyses tarifaires RBP. Le traitement de ces demandes englobe l'identification de sources d'informations, la consultation d'experts, l'extraction et la préparation des données. Les données d'IQVIA (données sell in de médicaments) comptent parmi les sources de données les plus fréquemment utilisées.

Dans l'ensemble, tant la banque de données tarifaire que le service de gestion des données offrent des éclairages et des opportunités d'analyse essentiels pour permettre à pharmaSuisse de prendre des décisions fondées et de gérer plus efficacement les soins de santé.



Numérisation

votre-pharmacie.ch/pharmaGO

Le projet, lancé au printemps 2022 et finalisé en novembre 2023, entendait répondre à la demande croissante d'informations sur les nouvelles tendances, les campagnes et les prestations en lien avec la crise sanitaire de 2020-2021 et les nouveaux vaccins.



Cette initiative a permis d'élargir l'éventail de prestations de la plateforme «votre-pharmacie.ch» et de donner une meilleure vue d'ensemble des prestations proposées aux internautes.

L'amélioration de la visibilité du catalogue de prestations est une valeur ajoutée importante pour les groupes cibles du projet. La plateforme permet aux utilisateurs et utilisatrices d'accéder facilement aux différentes prestations proposées par les pharmacies. Cela permet d'augmenter la fréquentation du site et de favoriser l'interaction entre les utilisateurs et les pharmacies.

En outre, la démarche a permis l'introduction de prestations standardisées, ce qui signifie que les prestations ont été définies clairement et que des contenus de formation clairs ont été établis. Cela contribue à établir des standards uniformes dans la branche et à offrir une expérience de service harmonisée aux utilisateurs.

L'actualisation des informations a également été améliorée grâce aux requêtes automatisables, qui réduisent la charge administrative des pharmacies tout en donnant une image plus réaliste de la gamme de prestations. Ainsi, les utilisateurs sont informés en temps réel des prestations proposées.

Autre avantage du projet: la centralisation des données. L'intégration des prestations permet d'améliorer la gestion et l'utilisation des données. Cela permet aux pharmacies de pouvoir mieux aligner leurs nouvelles prestations sur la demande existante et ainsi de répondre plus efficacement aux besoins de leur clientèle. Le caractère non discriminatoire de ce projet constitue un autre de ses avantages, puisque toutes les pharmacies et tous les fournisseurs de prestations peuvent être raccordés à la plateforme. Cela favorise la diversité et l'inclusion dans la branche et permet aux internautes de choisir parmi un large éventail de prestations.

En outre, la plateforme met un accent particulier sur la vaccination. Elle fournit des informations sur la nature et le but des nombreuses prestations de vaccination et permet aux internautes de trouver facilement les pharmacies qui proposent la prestation recherchée. Cet accès facilité constitue une étape importante pour améliorer la santé publique et lutter contre les maladies évitables.

Le projet offre également une multitude d'avantages pour les différents groupes-cibles. De la meilleure visibilité de l'offre à une standardisation des prestations en passant par des informations actuelles, une meilleure gestion des données et une approche inclusive: la plateforme votre-pharmacie.ch est une solution complète qui répond en tous points aux besoins des utilisateurs et favorise la santé publique.

La principale caractéristique de votre-pharmacie.ch est le localisateur de pharmacies pharmaGo, qui aide les utilisateurs à trouver une pharmacie près de chez eux. La plateforme propose un vaste éventail de prestations comme les conseils en fleurs de Bach, les vaccinations, les analyses sanguines ou encore le soin des plaies. Cette nouvelle application web de pharmaSuisse rassemble les informations importantes de chaque pharmacie en un profil unique, permettant ainsi aux internautes d'accéder en un seul clic aux liens vers les boutiques en ligne, les pages de réservation de rendez-vous et les informations sur les services d'urgence.

Une fonction de recherche des pharmacies avec une carte interactive facilite la navigation pour les utilisateurs. L'ensemble des fonctions et des contenus du site internet est disponible en trois langues, ce qui rend la plateforme accessible à un large public. Au moyen d'un formulaire de contact, les internautes peuvent aborder leurs préoccupations ou demander des informations directement avec les pharmacies

Les informations de pharmaGo sont toujours à jour et pertinentes, car il se fonde sur de nombreuses sources. Cela permet aux pharmacies d'augmenter leur visibilité numérique et d'être présentes sur d'autres plateformes comme Comparis. Le site est une excellente ressource pour les problématiques de santé du quotidien et permet de trouver de l'aide rapidement ainsi que des solutions pratiques.

L'une des caractéristiques qui distingue pharmaGo est la possibilité pour les organisations et entreprises partenaires d'actualiser directement leurs données de référence et prestations depuis une interface. Chaque pharmacie dispose des mêmes possibilités de se présenter sur votre-pharmacie.ch et pharmaGo. Le site ne prévoit pas de possibilité d'influencer le classement par le biais d'investissements financiers comme c'est le cas sur Google et s'inscrit dès lors dans une approche non discriminatoire.

Dans l'ensemble, pharmaGo constitue une référence importante pour les utilisateurs, leur permettant de trouver des pharmacies et d'obtenir rapidement des informations sur les prestations. La plateforme favorise la transparence et l'accès aux services de santé ainsi que la collaboration entre les pharmacies et leur clientèle.

pharmAcademy



Le projet de remplacement de la plateforme pharmAcademy a été mené par le département Tarifs, données et numérisation, afin de soutenir le département Innovations. L'équipe de projet était composée de spécialistes des départements Innovations et Communication. La plateforme pharmAcademy était en service jusqu'au 30.11.2023 et utilisée principalement pour les modules e-learning des cercles de qualité et les webinaires. La plateforme était exploitée par un prestataire étranger.

La nouvelle plateforme pharmAcademy se fonde sur le système de gestion de l'apprentissage OpenOlat, géré par l'entreprise suisse Frentix. La plateforme est également hébergée en Suisse. Le choix du prestataire a eu lieu dans le cadre d'un appel d'offres à six fournisseurs présélectionnés, dont quatre ont soumis une offre.

Afin de préparer les utilisateurs et utilisatrices de la plateforme à son remplacement, de nombreuses mesures de communication ont été déployées. Les utilisateurs actifs avec des inscriptions aux cours actives ont migré avec succès sur la nouvelle plateforme. Un courriel d'intégration a permis de les accueillir sur la nouvelle plateforme.

La nouvelle plateforme a été mise en route le 5 décembre 2023. Elle est liée au nouveau site internet de pharmaSuisse, permettant aux utilisateurs de se connecter au site internet de pharma-

Suisse et à pharmAcademy avec un seul et même identifiant. Une fois commandés sur la boutique en ligne du site de pharmaSuisse, les cours actifs sont disponibles immédiatement sur pharmAcademy. En plus de réduire la charge administrative manuelle pour le département Innovations, cela permet d'offrir une expérience utilisateur positive. Le modèle de licence par utilisateur simultané (auparavant par utilisateur) permet d'élargir l'offre de cours sans faire exploser les coûts d'exploitation. La nouvelle plateforme permet de réduire les coûts d'exploitation annuels pour pharmAcademy de 70 %.

Avec la mise en service de la nouvelle plateforme, la partie principale du projet est terminée. Il reste encore à adapter les interfaces avec les systèmes périphériques afin de réduire les tâches administratives manuelles.

Ordonnance électronique Suisse



L'initiative ordonnance électronique Suisse a été lancée par les deux associations professionnelles FMH et pharmaSuisse dans le but d'établir une solution nationale pour l'ordonnance électronique. Alain Berset, alors président de la Confédération, a évoqué l'initiative dans des termes positifs et souligné l'importance de la numérisation du système de santé. La société Health Info Net AG (HIN) est responsable de l'ordonnance électronique Suisse en tant que fournisseur de solution. Le département Tarifs, données et numérisation fait partie d'un groupe de travail interdisciplinaire, au sein duquel il représente les intérêts des pharmacies.

L'intégration à large échelle parties prenantes vise à garantir une introduction harmonieuse du service au niveau national. À l'origine, il était prévu que d'ici à fin 2023, toutes les pharmacies soient en mesure de traiter des ordonnances électroniques. En raison d'enjeux de compatibilité avec plusieurs identités électroniques et d'intégration aux systèmes primaires des acteurs, le déploiement de la solution est retardé.

Malgré ces retards, il a été possible d'acquérir de l'expérience, et ainsi de développer une meilleure compréhension du fonctionnement du service E-Ordonnance Suisse. Un document de cas d'utilisation, utile pour l'intégration des systèmes, a pu être établi. Au dernier trimestre 2023, le cadre contractuel et la 2^e phase de l'initiative ordonnance électronique Suisse ont été établis afin de garantir la diffusion, le développement et la pérennisation du service.

Dossier électronique du patient



Le dossier électronique du patient (DEP) suisse a revêtu une grande importance et donné lieu à d'intenses discussions en 2023. Le département Tarifs, données et numérisation a joué un rôle prépondérant dans différents aspects en lien avec la loi sur le DEP et sa révision. Il a été impliqué aussi bien dans la réponse à la procédure de consultation sur le financement transitoire que dans le remaniement complet de la loi.

En outre, le département Tarifs, données et numérisation s'est



16 impliqué activement au sein de la communauté de travail interprofessionnelle (IPAG) ainsi que de l'alliance pour la transformation numérique dans le système de santé. Cette participation vise à développer le DEP en une solution judicieuse et durable, conjointement avec d'autres fournisseurs de prestations.

Afin de diffuser les connaissances sur le DEP, le département Tarifs, données et numérisation a animé deux webinaires destinés aux pharmaciennes et aux pharmaciens le 13 novembre 2023. L'objectif était de donner aux représentants des pharmacies un aperçu de la situation actuelle et du développement futur du DEP. Les retours des quelque 150 personnes ayant participé aux webinaires étaient très positifs. A l'issue du webinaire, des discussions intéressantes ont émergé entre participants de différentes régions. Cela montre que l'état d'avancement du DEP en Suisse varie fortement d'un canton à l'autre et que ces manifestations suscitent un vif intérêt.

La participation continue du département Tarifs, données et numérisation à des processus décisionnels et initiatives d'importance montre son engagement en faveur du développement et du déploiement du DEP en Suisse. En siégeant au sein de différents organes et groupes de travail, les collaborateurs du département TDN contribuent à faire du DEP une solution efficace et conviviale pour toutes les parties impliquées dans le système de santé.

Les discussions intensives et la forte participation de différents acteurs montrent qu'en Suisse, le DEP est considéré comme un élément important de la transformation numérique dans le domaine de la santé. La collaboration entre les différents acteurs et le développement continu du DEP jouent un rôle décisif pour le succès et l'acceptation de cet outil important pour le système de santé.

Département Public Affairs

Importante révision de la LAMal

En septembre 2023, dans le cadre du 2^e volet de mesures de lutte contre la hausse des coûts, le Conseil national a décidé de réviser les articles 25 et 26 de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), qui prévoient de nouvelles prestations officinales. Le dossier a ensuite été transmis à la deuxième chambre. Cette mesure vise à réduire les coûts de la santé et à mieux mettre à profit les compétences des pharmaciens à cette fin. Le Conseil des États se prononcera sur ce dossier en 2024.



Nouvelle part de distribution



Lancée en 2018, la procédure de consultation pour la révision de la part de la distribution des médicaments soumis à ordonnance, fixée à l'art. 38 OPAS, n'a pas abouti à un consensus. Afin de sortir de ces négociations difficiles, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a pris l'initiative de réunir les partenaires tarifaires (H+ Les Hôpitaux de Suisse, l'Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux GSASA, FMH/ApA Les médecins avec autorisation de remise directe de médicaments, la Société Suisse des Pharmaciens pharmasuisse, ainsi que curafutura et santésuisse) au sein d'un groupe de travail ad hoc afin de trouver des solutions acceptables par toutes les parties, sans compromettre la sécurité d'approvisionnement.

Au terme de plusieurs séances, un consensus a été trouvé en automne 2022. Les partenaires tarifaires se sont mis d'accord sur un système beaucoup moins dépendant du prix de fabrication des médicaments. En décembre 2023, le Conseil fédéral a décidé d'adapter le nouveau modèle de part de distribution, dont le système de part de distribution uniforme pour les médicaments contenant la même substance active. La mise en œuvre de ce système est prévue pour le 1^{er} juillet 2024. Cette étape favorise la pénétration des génériques conformément à l'objectif fixé; grâce au nouveau modèle, la remise de médicaments moins onéreux n'est plus pénalisée. Cette nette amélioration du système permet de réduire les incitations inopportunes et de réaliser des économies de plusieurs millions de francs, qui bénéficient en fin de compte aux patients.

Initiative populaire sur l'approvisionnement médical



Parmi les aspects inquiétants, les pénuries de médicaments ont atteint un nouveau record, avec environ 1000 médicaments manquants. Dans la pratique, cela signifie que les pharmacies passent un jour par semaine à chercher des alternatives thérapeutiques. Ce problème appelle à prendre des mesures urgentes pour lutter contre les pénuries et assurer la sécurité de l'approvisionnement et ainsi la sécurité des patients.

L'initiative sur l'approvisionnement a été lancée en mars 2023 dans le but de définir, avec une vaste alliance, des solutions nationales au problème international de la pénurie de médicaments. L'initiative vise à améliorer l'approvisionnement en médicaments et à assurer l'accès à un traitement médicamenteux adéquat aux patients.

Tarifs de fabrication



En avril 2023, une petite avancée a pu être réalisée concernant la révision des tarifs de fabrication des médicaments, devenus obsolètes.

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) entend faciliter le remboursement des médicaments fabriqués par les pharmacies afin de lutter contre les pénuries. Il a décidé une modification urgente de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) et de la liste des médicaments avec tarif (LMT). Ces mesures visent à améliorer l'approvisionnement en médicaments en temps de pénurie et garantir aux patients l'accès à un traitement adéquat. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} mai 2023.

EFAS



Après 14 ans de débats, le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires EFAS a franchi le dernier obstacle qui l'attendait au Parlement. L'alliance, qui regroupe 22 intervenants, dont pharmaSuisse, s'est réjouie de l'adoption de cette réforme centrale pour le système de santé suisse. Le secteur de la santé doit désormais préparer sa mise en œuvre afin qu'à la date d'entrée en vigueur, les prestations médicales d'abord, les prestations de soins ensuite, puissent toutes être financées d'un seul tenant, que ce soit en ambulatoire ou en stationnaire. Un risque subsiste: les opposants à EFAS ont déjà annoncé un référendum.

Temps forts



Dans l'ensemble, les faits marquants de l'année 2023 sont autant d'efforts et de mesures visant à relever les défis auxquels fait face le système de santé, notamment dans le domaine des soins médicaux de premier recours et l'approvisionnement en médicaments. Des modifications légales jusqu'aux initiatives visant à améliorer la sécurité de l'approvisionnement, ces évolutions reflètent la volonté de garantir la qualité et l'accessibilité des soins médicaux de premier recours pour la population, médicaments inclus.

18 Département Communication

La communication joue un rôle décisif au sein de la société faitière, agissant comme intermédiaire entre les acteurs internes et externes et contribuant largement à la perception et à la réputation de ses membres. Dans ce compte-rendu, nous vous présentons une vue détaillée des objectifs stratégiques du département Communication et des mesures prises pour les atteindre, ainsi qu'une mise en perspective de ses contributions pour améliorer l'image des pharmaciennes et des pharmaciens et la compréhension de leur travail.

Pour la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse, 2023 a été une année marquée par le changement et les défis. Le système de santé en constante mutation et la numérisation croissante de la branche officinale ont amené leur lot de défis et d'opportunités à la société faitière. Pour le département Communication, il s'agissait d'accompagner proactivement ces évolutions, d'informer et de mobiliser les membres de l'association ainsi que de susciter la compréhension et l'adhésion du public aux préoccupations et objectifs de la Société Suisse des Pharmaciens.

Pour le département Communication, l'un des principaux objectifs de l'année 2023 était de renforcer la visibilité et la présence de la pharmacie auprès du public. À cette fin, une campagne ciblée a été mise sur pied, pour sensibiliser la population à la possibilité de bénéficier d'une consultation en pharmacie. Un travail médiatique stratégique a permis de transmettre des messages importants et d'influencer le débat public sur certains thèmes, comme la sécurité de l'approvisionnement, le rôle des pharmacies dans le système de santé ou encore l'importance de la consultation en pharmacie.

En outre, le département Communication a misé davantage sur les canaux de communication en ligne pour dialoguer avec les membres, les partenaires et le grand public. La refonte du site internet de l'association ainsi que le développement de nos comptes sur les réseaux sociaux comme LinkedIn et Instagram ont contribué à renforcer les possibilités d'interaction.

Le travail du département a également porté sur la communication interne et les échanges avec les membres de l'association. Grâce à l'organisation de séances d'informations, d'ateliers et de formations, les membres ont pu être informés des évolutions et défis actuels et participer activement aux processus de décision. Une communication ouverte et transparente a revêtu une importance centrale pour renforcer la confiance des membres dans l'association et faire appel à leur loyauté. L'étroite collaboration avec les autres départements de pharmaSuisse a permis l'intégration effective des activités de communication dans la stratégie de la société faitière et d'exploiter les synergies.

Nouveau site internet pharmaSuisse.org

En 2019, la société faitière dans son ensemble a été soumise à une analyse de risques. Cette analyse a révélé que le système du site internet de pharmaSuisse présentait un risque pour l'entreprise. Ce risque était essentiellement dû à une dépendance à un fournisseur de système. Dès lors, le but principal du projet était de s'affranchir d'un système développé sur mesure. Le système open source CMS a permis d'y remédier. Un des principaux défis du projet était d'identifier le dénominateur commun qui permettrait de répondre à la grande variété de besoins différents. En outre, le projet devait être aussi proche que possible du standard actuel, de sorte à nécessiter le moins de développement possible et à garder ainsi des frais aussi faibles que possible.

Parmi les principales améliorations, citons la sécurité renforcée, la fonction de recherche, l'accès simplifié pour les équipes officielles et une conception moderne et esthétique.

Campagne sur la consultation en pharmacie

La première phase de la campagne « Consultation en pharmacie » a pour but de faire connaître la pharmacie comme première référence santé et de sensibiliser la population au fait qu'il est judicieux de recourir en premier lieu à la pharmacie en cas de problèmes de santé sans gravité. Mieux faire connaître la consultation en pharmacie contribue à décharger les services d'urgences et les cabinets médicaux surchargés.

La campagne s'appuie sur la révision de la loi sur les professions médicales (LPMéd) et de la loi sur les produits thérapeutiques (LPTH) qui a eu lieu en 2019, renforçant le rôle des pharmaciennes et des pharmaciens dans les soins médicaux de premier recours. Les pharmaciens disposent depuis lors de la compétence de diagnostiquer et traiter des maladies et troubles de la santé fréquents sous leur propre responsabilité, de délivrer certains médicaments soumis à ordonnance (liste B+/B-) sans prescription médicale et d'administrer des vaccins. Dans le cadre de leurs 300 000 contacts quotidiens avec la clientèle, les plus de 1800 pharmacies d'officine suisses assurent des soins médicaux de premier recours de proximité, qui s'inscrivent dans un service public apprécié de la population.

Malgré ce rôle important, bon nombre de personnes ignorent encore qu'ils peuvent aborder et résoudre simplement et en toute simplicité leurs problèmes de santé en pharmacie. Une enquête menée en 2022 a clairement montré que même si la population accorde une grande confiance aux pharmaciens, elle ne connaît que peu les différentes prestations proposées par les





pharmacies en tant que premières références en matière de santé. Il fallait dès lors y remédier.

Des achats tests ont en outre montré que malgré l'élargissement de leur champ de compétences, bon nombre de pharmaciens ne proposent pas la consultation en pharmacie suffisamment activement. Il s'agit d'une part d'améliorer l'image des équipes officinales en mettant en relief les compétences des pharmaciennes et des pharmaciens et, d'autre part, renforcer la perception et la confiance en soi des pharmaciens. Il est important d'intégrer les pharmaciens au processus de transformation, de les former et de les accompagner pour exploiter leur potentiel en tant qu'entrepreneurs.

La campagne est destinée à la population dans son ensemble, et notamment aux personnes jeunes, en bonne santé générale et dont la franchise est élevée. Le but est de leur faire connaître la consultation en pharmacie en tant que prestation payante.

Dans l'ensemble, la campagne entend informer le public des prestations élargies proposées par les pharmacies, de renforcer la confiance accordée aux pharmaciennes et les pharmaciens et d'encourager la population à consulter en premier lieu à la pharmacie en cas de problèmes de santé sans gravité. Le but est de désengorger le système de santé en évitant les visites inutiles aux urgences et dans les cabinets médicaux grâce à des mesures de sensibilisation et de communication ciblées.

Il est essentiel de modifier aussi bien la façon dont sont perçues les pharmacies que l'image que les pharmaciens ont d'eux-mêmes afin de mieux communiquer sur leur rôle important dans les soins de santé. La campagne vise donc à accroître la sensibilisation aux compétences des pharmaciens, comme à renforcer leur confiance en eux et leurs capacités, pour ainsi les aider à exercer pleinement leur rôle professionnel.

Du fait d'une stratégie de communication efficace, des formations et un accompagnement, la campagne peut contribuer à améliorer les soins médicaux de premier recours en Suisse, en encourageant la population à recourir à la pharmacie en tant que première référence santé.

En tant que fournisseurs de prestations dans le domaine de la santé, nous avons plusieurs raisons d'optimiser nos prestations et de les adapter aux besoins de la population. Tout d'abord, nous avons un mandat politique, aux termes duquel nous sommes tenus de répondre aux besoins de la population. En tant que maillon du système de santé, il est de notre responsabilité d'assurer des soins de premier recours de qualité.

En outre, nous sommes conscients du besoin de la population de commander en ligne. Afin de rester concurrentiels dans ce domaine, il est essentiel de proposer activement nos prestations. Nous devons nous démarquer clairement des drogueries et cabinets médicaux afin d'asseoir notre positionnement en tant que prestataires de santé.

Un autre aspect important est la préparation aux évolutions futures qui donneront de nouvelles compétences aux pharmacies. Nous devons nous préparer à cet avenir en mobilisant volontairement notre expertise et notre savoir-faire en matière de pres-

tations et en les communiquant activement. Il est crucial de concrétiser les compétences attribuées aux pharmaciens et de promouvoir les prestations qui reposent sur ces compétences. Outre les compétences médicales, il nous importe également d'acquérir des aptitudes en matière de conseil. Par le biais d'une constante évolution, nous voulons être à même de communiquer avec assurance et de faire valoir nos compétences spécialisées de manière convaincante.

Notre approche stratégique pour la campagne est d'utiliser les codes de communication actuels et de recourir pour cela à des moyens de communication modernes et efficaces. Pour cela, nous misons essentiellement sur les modes de communication en ligne comme les réseaux sociaux, en leur donnant la préférence sur les médias traditionnels offline comme les affiches, les flyers et les annonces. À notre sens, il est important de faire preuve d'audace, de communiquer de manière percutante tout en jouant sur l'authenticité, l'assurance, l'humour et la surprise, afin de susciter de l'enthousiasme tant en interne qu'en externe. Pour atteindre cet objectif, nous avons recours à des outils éprouvés tels que les témoignages, le storytelling et la création de contenus animés. Nous menons une campagne nationale qui s'adresse à toutes les régions du pays et qui est appuyée par des formations afin de garantir le succès de la communication.

Notre campagne destinée à la population s'articule autour du message clé et slogan suivant: «Avec nous c'est possible – votre pharmacie». L'approche choisie est l'accroche narrative et c'est l'humoriste alémanique Cedric Schild qui incarne le visage de la campagne. Dans des vidéos amusantes, parfois cocasses, il présente les avantages d'une consultation en pharmacie et fait passer le message avec humour.

En somme, notre stratégie de communication ciblée entend renforcer notre position en tant que prestataire de soins de santé, nous distinguer de la concurrence et nous préparer aux évolutions futures. Notre campagne vise à informer la population sur les multiples prestations et compétences des pharmacies et à gagner ainsi la confiance et l'estime de nos clients.

Campagne « Promotion de la relève »



S'agissant de ce projet clé, en 2023, les temps forts ont été diverses activités et initiatives de promotion des métiers de l'officine en Suisse.

En septembre 2023, la nouvelle version du site choose-your-impact.ch, qui comporte désormais des informations étendues et des vidéos sur les métiers de l'officine ainsi que des portraits d'ambassadeurs et ambassadrices a été mise en ligne. Les vidéos et les ambassadeurs permettent de véhiculer une proximité et une authenticité qui ne peuvent normalement être vécues que dans le cadre de rencontres directes. Les réponses sincères permettent de donner une image complète des métiers de l'officine.

En parallèle, le nouveau stand de promotion de la relève «choose your impact» a été présenté pour la première fois lors du salon des métiers argovien. Le stand coloré et les nombreuses activités proposées ont attiré beaucoup de jeunes. Le stand était présent dans d'autres salons des métiers, notamment à Berne, à

20 Coire ou encore Zurich. Les retours étant tous positifs, le stand a été réservé pour d'autres manifestations. En plus du stand pour les salons des métiers, les pharmacies et les sociétés cantonales ont la possibilité de louer des roll-ups avec le visuel « choose your impact » dans les trois langues officielles, à utiliser dans le cadre de manifestations de moindre envergure.

En collaboration avec le portail de formation Yousty, en 2023, trois vidéos consacrées à la profession d'assistant-e en pharmacie ont été tournées dans les trois langues officielles. Chaque vidéo a été tournée dans l'une des langues puis sous-titrée dans les deux autres. Elles sont également à la disposition de toutes les pharmacies.

Une annonce dans les éditions print et en ligne du magazine focus, décliné en français, allemand et italien « focus – notre Jeunesse », fokus « eusi Jugend » et « fokus-swiss » a permis d'atteindre les élèves du secondaire en Suisse romande, en Suisse alémanique et au Tessin. Les éditions imprimées ont été distribuées lors de tous les salons des métiers.

Le groupe de travail consacré à la promotion de la relève se compose de représentants des sociétés cantonales, des groupements, des chaînes ainsi que de sociétés comme l'ASSPh, swiss-YPG, et l'ASAF. Ensemble, ils œuvrent pour intéresser davantage de jeunes aux métiers de l'officine et dirigent leurs efforts dans la même direction.

Grâce à diverses mesures, comme la refonte du site internet, la présence sur différents salons des métiers, la création de vidéos dans plusieurs langues et une approche ciblée sur les jeunes dans différentes régions de Suisse, la campagne de promotion de la relève a joué un rôle actif dans la promotion des métiers de l'officine en 2023. L'engagement et la coopération de différents acteurs au sein et au-delà du secteur de la pharmacie ont participé à sensibiliser davantage les jeunes aux métiers de la pharmacie et à susciter leur intérêt pour ces carrières. La campagne de promotion de la relève 2023 a ainsi donné des impulsions essentielles pour l'avenir de la branche en Suisse.

Département États-majors et services

Le département États-majors et services joue un rôle primordial en facilitant et en coordonnant efficacement toutes les activités opérationnelles et stratégiques au sein de l'association.

En tant que pôle central pour les tâches administratives, organisationnelles et de soutien, le département constitue un élément pivot qui permet aux pharmaciens de se concentrer sur leurs tâches essentielles dans le domaine de la santé. Fort d'une équipe dévouée composée de collaborateurs hautement qualifiés, le département États-majors et services veille constamment à l'amélioration de l'efficacité, de l'efficacité et du professionnalisme de l'association, afin de garantir le meilleur soutien possible à ses membres.

En 2023, le département États-majors et services a mis l'accent sur le transfert de connaissances et l'optimisation des processus.



État-major Droit

L'état-major Droit a enregistré une augmentation de près de 30 % dans les demandes (soit 150 demandes) par rapport à l'exercice précédent. La communication a essentiellement eu lieu par courriel et téléphone, et la majorité des demandes a été faite en allemand. Il sied de préciser que les demandes concernant la protection des données ont fortement augmenté, atteignant plus de 100 demandes. Ce bond correspond à la nouvelle situation juridique en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023. Il y a eu moins de demandes de la part de non-membres, tandis que les demandes émanant de pharmacies affiliées ont connu une hausse. Malgré une augmentation de 20 % sur le temps total de traitement de toutes les demandes, une baisse de 8 % par demande a été enregistrée. Plus de 85 % des demandes ont été traitées en moins de deux jours.



Informatique

L'état-major IT de pharmaSuisse a dû faire face à des retards considérables dans la livraison de matériel informatique, comme bien d'autres. En dépit de ces obstacles, le projet WLAN-LAN a pu être mis en œuvre avec succès, offrant notamment une sécurité accrue à la Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse. Le départ du responsable de l'équipe informatique en septembre 2023 a nécessairement entraîné une redéfinition des priorités en matière de projets informatiques.





RH



• Changements de personnel dans les fonctions dirigeantes

1.2.2023 Entrée en fonction d'Andrea Brügger, responsable de l'équipe Public Affairs, membre de la direction

1.11.2023 Entrée en fonction d'Elise de Aquino, co-responsable de l'équipe Public Affairs, membre de la direction

1.4.2023 Entrée en fonction de D^{re} sc. Regula Cardinaux Fuchs responsable du département Formation, membre de la direction

31.12.2023 Départ de PD D^r Marcel Mesnil Senior Expert Public Affairs

1.4.2023 Entrée en fonction d'Andrea Küffer, responsable du département Tarifs, données, numérisation, membre de la direction

• Effectifs

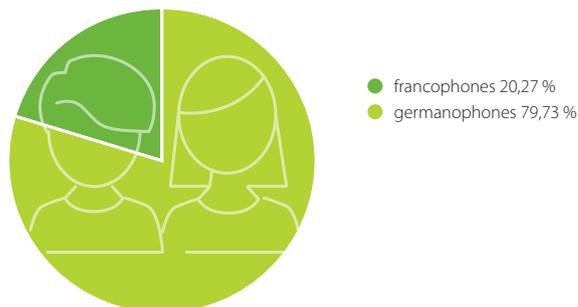
Nombre de collaboratrices et collaborateurs au 31.12.2023 → 73 (2022: 70)

Équivalents temps plein (ETP) au 31.12.2023 → 58,1 (2022: 55,4)

• Répartis par sexe



• Répartis par langue maternelle



• Répartis par âge



22 Membres

Le nombre de membres est en constante augmentation et nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres collectifs, Amavita et Coop Vitality.

49 sociétés affiliées à titre de membre collectif de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse



- 22 sociétés cantonales et supracantonales de pharmacie
- Amavita (nouveau)
- Amedis Pharma Holding SA
- Apothekerverein des Fürstentums Liechtenstein
- Groupement pour la formation continue des collaborateurs des pharmacies (agfam)
- Coopérative professionnelle des pharmaciens suisses OFAC
- Centre d'animation des pharmaciens (CAP)
- Coop Vitality (nouveau)
- Dr Bähler Dropa AG
- Galexis SA
- Société suisse des pharmaciens de l'industrie (SSPI)
- Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA)
- IFAK
- Pharmaciens sans Frontières Suisse
- pharmacieplus sa
- Pharmacies BENU SA
- PharmaFocus (Le grossiste des pharmacies indépendantes)
- Pharmavital SA
- Société de discipline pharmaceutique pour la médecine complémentaire et phytothérapie (FG KMPhyto)
- Pharmacies Rotpunkt
- Académie suisse des sciences pharmaceutiques (SSSPh)
- Société Suisse d'Histoire de la Pharmacie (SSHP)
- Association suisse des étudiants en pharmacie (asep)
- Swiss Young Pharmacists Group (SwissYPG)
- TopPharm SA
- Unione Farmaceutica
- Distribuzione SA
- Association des Groupements de Pharmacies Indépendantes (AGPI)
- Voigt SA



Les membres individuels de la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse



Durant l'exercice sous revue, le nombre de membres individuels est passé de 7218 à 7488, ce qui correspond à une augmentation de 270.

Type d'affiliation	Nombre 2023	Nombre 2022
Propriétaires et gérant-e-s (AM)	1591	1562
Gérant-e-s de pharmacies non membres (VN) (Pharmacien-ne-s responsables d'une pharmacie publique qui sont membres de pharmaSuisse mais dont l'employeur ne paie pas de cotisations indirectes)	160	176
Pharmacien-ne-s diplômé-e-s (DA), assistant-e-s en pharmacie (AS), doctorant-e-s (DT)	4256	4053
Étudiant-e-s (ST)	48	40
Membres libres (FM)	994	923
Pharmacien-ne-s de l'industrie (IN)	246	264
Pharmacien-ne-s de l'administration et des hôpitaux (SP)	179	184
Membres d'honneur	14	16
Total	7488	7218
Membres collectifs (KK)	49	47
Membres passifs (PA)	21	24

Voici un aperçu de la répartition de nos membres individuels

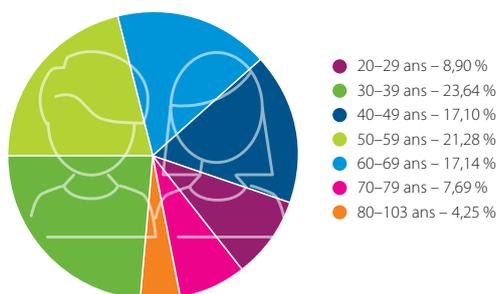
• Répartis par sexe



• Répartis par langue parlée au quotidien



• Répartis par âge



24 Pharmacies affiliées à la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse

Durant l'exercice sous revue, le nombre de pharmacies publiques est passé de 1839 à 1838, ce qui correspond à une baisse de 1.

1565 pharmacies sont affiliées à pharmaSuisse, soit 28 de plus que l'année précédente.

Le taux d'affiliation est de 85,15 % (2022: 83,8 %).



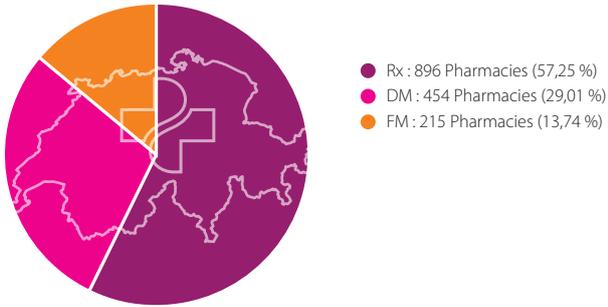
Canton	Forme de remise*	Affiliées à pharmaSuisse 2023	Non affiliées à pharmaSuisse 2023	Total 2023	Affiliées à pharmaSuisse 2022	Non affiliées à pharmaSuisse 2022	Total 2022
AG	Rx	123	3	126	123	4	127
AI	DM	1	0	1	1	0	1
AR	DM	4	2	6	4	2	6
BE	FM	172	7	179	165	13	178
BL	DM	49	1	50	47	2	49
BS	Rx	68	5	73	70	5	75
FR	Rx	74	9	83	74	9	83
GE	Rx	115	64	179	109	71	180
GL	DM	2	1	3	1	2	3
GR	FM	43	4	47	42	4	46
JU	Rx	17	4	21	17	3	20
LU	DM	32	3	35	32	3	35
NE	Rx	50	6	56	49	8	57
NW	DM	3	0	3	3	0	3
OW	DM	2	0	2	2	0	2
SG	DM	48	5	53	49	5	54
SH	DM	12	2	14	12	2	14
SO	DM	26	0	26	26	0	26
SZ	DM	16	0	16	16	0	16
TG	DM	23	2	25	24	1	25
TI	Rx	190	18	208	189	16	205
UR	DM	1	0	1	1	0	1
VD	Rx	168	85	253	163	91	252
VS	Rx	91	31	122	90	34	124
ZG	DM	15	1	16	15	1	16
ZH	DM	220	20	240	218	21	239
Suisse		1565	273	1838	1542	297	1839
en %		85,15 %	14,85 %		83,8 %	16,2 %	

* Forme de remise
 FM = Forme mixte
 Rx = Remise à la pharmacie
 DM = Dispensation médicale

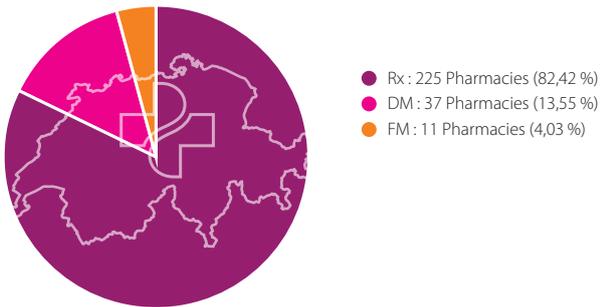


Vue d'ensemble du nombre de pharmacies dans les cantons avec les différentes formes de remise

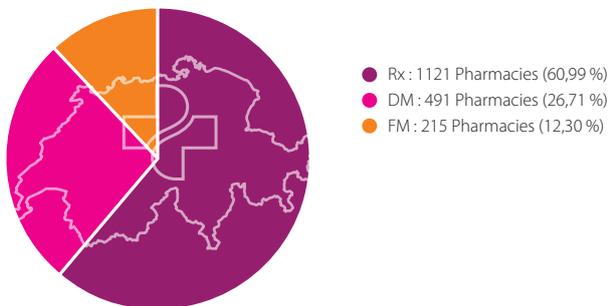
- Répartition des pharmacies affiliées
-



- Répartition des pharmacies non affiliées
-



- Répartition de toutes les pharmacies
-





Impressum

Editrice: **Schweizerischer Apothekerverband**
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti
pharmaSuisse

Stationsstrasse 12
CH-3097 Berne-Liebefeld
Tel. +41 (0)31 978 58 58
info@pharmaSuisse.org
www.pharmaSuisse.org

Sites web

www.pharmaSuisse.org
www.votre-pharmacie.ch
www.choose-your-impact.ch
www.avec-nous-cest-possible.ch

Linkedin

pharmaSuisse - Schweizerischer Apothekerverband

Youtube

www.youtube.com → pharmaSuisse

Tik Tok

[swiss.pharmacists.assoc](https://www.tiktok.com/@swiss.pharmacists.assoc)
[chooseyourimpact](https://www.tiktok.com/@chooseyourimpact)

Instagram

[swiss.pharmacists.assoc](https://www.instagram.com/swiss.pharmacists.assoc)
[chooseyourimpact](https://www.instagram.com/chooseyourimpact)

Images: Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
© Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
5.2024